

TERMES ET DÉFINITIONS

Activité Physique Adaptée (APA)

> L'APA correspond à la pratique dans un contexte d'activité du quotidien, de loisir, de sport ou d'exercices programmés, des mouvements corporels produits par les muscles squelettiques. Elle est basée sur les aptitudes et les motivations des personnes ayant des besoins spécifiques qui les empêchent de pratiquer dans des conditions ordinaires.

- Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 –

Prévention primaire

> Ensemble des actes destinés à diminuer l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé, donc à réduire l'apparition de nouveaux cas au sein d'une population saine par la diminution des causes et des facteurs de risque.

Prévention secondaire

> Diminuer la prévalence d'une maladie dans une population. Ce stade recouvre les actes destinés à agir au tout début de l'apparition du trouble ou de la pathologie afin de s'opposer à son évolution ou encore pour faire disparaître les facteurs de risque.

Prévention tertiaire

> Ensemble des moyens mis en œuvre pour éviter la survenue de complications et les rechutes de maladies.

Santé

> La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

- OMS -

Sport Santé

> Conditions de pratique d'une discipline sportive aptes à maintenir ou améliorer la santé dans le cadre de prévention primaire, secondaire ou tertiaire.

- CNOSF - Médicosport santé -

